

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

DREAL Bourgogne

Unité territoriale : 71	Subdivision : 3															
<p>Nom(s) du ou des inspecteurs : Fanny PERRIN et Frédéric FAYARD</p> <p>Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 10/11/2010 Date de l'inspection : 10/12/2010</p> <p>Type d'inspection :</p> <table><tr><td><input type="checkbox"/> approfondie</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> courante</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> ponctuelle</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> inopinée</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> annoncée</td><td></td><td></td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> planifiée</td><td>ou</td><td><input type="checkbox"/> circonstancielle</td><td></td><td></td></tr></table> <p>Motif de la planification ou détail des circonstances : programme pluriannuel de contrôle</p>		<input type="checkbox"/> approfondie	ou	<input type="checkbox"/> courante	ou	<input type="checkbox"/> ponctuelle	<input type="checkbox"/> inopinée	ou	<input type="checkbox"/> annoncée			<input type="checkbox"/> planifiée	ou	<input type="checkbox"/> circonstancielle		
<input type="checkbox"/> approfondie	ou	<input type="checkbox"/> courante	ou	<input type="checkbox"/> ponctuelle												
<input type="checkbox"/> inopinée	ou	<input type="checkbox"/> annoncée														
<input type="checkbox"/> planifiée	ou	<input type="checkbox"/> circonstancielle														
<p>Société : INDUSTEEL FRANCE AS / A / D / NC</p> <p>Commune : LE BREUIL Priorité : Nationale</p> <p>Activité : aciérie</p>																
<p>Liste des installations inspectées : l'aciérie, la station de traitement des eaux, le bassin du Bois Morey</p> <p>Thèmes : situation administrative, eau, air</p> <p>Référentiels de l'inspection : arrêté préfectoral d'autorisation du 07/12/2000</p>																
<p>Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :</p> <p>M. GAUDILLERE : responsable environnement ; M. PERRET : responsable de l'aciérie</p>																
<p>Principales constatations effectuées :</p> <ul style="list-style-type: none">une mise à jour des ICPE avec leur niveau d'activité est à joindre au bilan de fonctionnement du site en cours de finalisation,absence de compteur d'eau au niveau du site,une nouvelle station de traitement et de recyclage des eaux a été mise en place sur le site. Le rejet de cette station (eau excédentaire) correspond désormais à l'exutoire final du site. En conséquence, l'autosurveillance prescrite et réalisée jusqu'à présent au niveau du bassin final du Bois Morey sera à mettre en place à cet endroit,autosurveillance eau : pour 2010, aucune analyse n'a été effectuée pour les polluants suivants : As, Cd, Cn et AOX,rejets atmosphériques : absence de dépassement des valeurs limites (concentrations, flux) constatée pour l'analyse effectuée en mai 2010.																
<p>Suites envisagées : lettre à l'exploitant</p>																
<p>Liste des documents établis suite à la visite : tableau des constats ; lettre à l'exploitant</p>																
<p>Chalon-sur-Saône, le 13/01/2011</p> <p>Les inspecteurs des installations classées</p> <p>Signé</p> <p>Fanny PERRIN et Frédéric FAYARD</p>	<p>Vérification et approbation :</p> <p>Le responsable du groupe risques chroniques et impacts</p> <p>Signé</p> <p>Philippe CHARTIER</p>															